

Procès Verbal décisionnel
SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz
du 3 Octobre 2022 à 19h00
Salle Multiactivités, MURAZ

Ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux.**
- 2. Approbation de l'ordre du jour.**
- 3. Approbation des procès-verbaux :**
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 mars 2022
 - Procès-verbal décisionnel de la séance du 13 juin 2022
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 13 juin 2022
- 4. Informations du Bureau.**
- 5. Rapport de la Commission de gestion sur la modification du règlement sur les chèques famille**
 - [Message du Conseil Municipal](#)
 - [Rapport de la Commission de gestion](#)
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail
 - Vote final
- 6. Postulats :**
 - 6.1 [Tarif eau potable](#)**
 - 6.2 [Haies vives avec essence forestières et buissonnantes indigènes et locales](#)**
 - 6.3 [Bassin de rétention Vers le Stand - Création d'un couloir écologique](#)**
 - 6.4 [Gestion des déchets - déchetterie communale SATOM - Création d'une ressourcerie](#)**
 - 6.5 [Pour une place de jeu dans le village de Collombey](#)**
- 7. Interpellations :**
 - 7.1 [Commissions : Quels bilans ?](#)**
 - 7.2 [Déplacement de la ligne AOMC](#)**
 - 7.3 [Economie et Energie](#)**
 - 7.4 [Stand de tir Châble-Croix - Chemin en pied de côteau](#)**
 - 7.5 [RCCZ art. 26 - Places de stationnement - dérogation](#)**
 - 7.6 [Soutien à la transition pour la mobilité électrique](#)**
- 8. Informations du Conseil municipal.**
- 9. Questions.**
- 10. Divers.**

GENERAL

1. *Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux.*

M Sotillo José, Président, ouvre la séance à 19h00. Il salue les personnes présentes.
Il remercie les organisateurs de la sortie du CG.
Il informe avoir reçu la démission de Mme Gringeri Maria.

Personnes excusées CG :

Mme Biolzi Stéphanie (PDC), M Gaillard David (PDC), Mme Gringeri Maria, M Schaffhauser Pascal (PDC), M Turin Michel (PDC), M Vannay Damien (UDC)

Le secrétaire M Brendle Christophe procède à l'appel. 39 personnes présentes avec les retardataires mentionnés ci-dessous. 6 personnes absentes, dont 6 excusées. **Le quorum est atteint.**

Arrivée de M Birbaum Thomas (PLR) à 19h06.
Arrivée de Mme Métrailler Marie (PDC) à 19h10

2. *Approbation de l'ordre du jour*

Ordre du jour approuvé.

3. *Approbation des procès-verbaux :*

M Sotillo indique que le PV de la dernière séance plénière est disponible en trois versions. PV mot-à-mot corrigé par l'administration (standard), PV brut et PV audio (solution Recapp).

Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 mars 2022.

Vote : 38 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Procès-verbal décisionnel de la séance du 13 juin 2022.

Votation : 37 pour, 0 contre, 1 abstention.

Le procès-verbal est accepté.

Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 13 juin 2022.

Votation : 37 pour, 0 contre, 1 abstention.

Le procès-verbal est accepté.

4. *Informations du Bureau*

M Sotillo José indique que les TPC feront une présentation publique concernant le projet de modification du tracé de l'AOMC le 15.11.2022. La séance de bureau est par conséquent déplacée au lundi 14.11.2022 à 19h00.

M Sotillo José indique que le CM a informé le bureau que la réponse à la motion de Mme Ecoeur Magali (PLR), acceptée par le CG au plénum du 27.09.2021 pour l'harmonisation des règlements des cimetières entre Monthey et Collombey-Muraz, ne pourra être transmise dans les délais. Le CG demande au CM que ce règlement soit présenté au plénum du printemps, pour qu'il puisse être étudié par une commission afin que le rapport soit présenté au plénum de juin 2023.

Il indique que Tamedia a demandé les adresses mails des conseillers-ères généraux. Il indique que les chefs de groupe ont relayé l'information et que le président a transmis les adresses de ceux qui ont répondu positivement.

GENERAL

5. *Rapport de la Commission de gestion sur la modification du règlement sur les chèques famille*

Message du Conseil Municipal

M Turin Olivier (CM) fait une présentation du projet.

Rapport de la Commission de gestion

M Joris Lionel, remplaçant du rapporteur de la commission de gestion qui est absent ce soir, présente le rapport de la commission.

Il passe en revue les propositions de modifications du règlement.

La commission de gestion propose l'acceptation du nouveau règlement en une seule lecture.

Entrée en matière

Mme Tissières Isabel (PS) indique que le PS accepte l'entrée en matière et que le PS proposera des amendements lors de la discussion de détails.

L'entrée en matière est acceptée tacitement.

Discussion de détail

Le Président du CG passe en revue les articles un par un.

Articles 1a, 1b.

Aucune remarque.

Article 2a.

Mme Tissières Isabelle (PS) propose un amendement (1) : « jusqu'à l'année de leurs 18 ans révolus »

M Angst Stéphane (UDC) indique que ce changement a été discuté dans la commission et qu'il y avait des avis divergents.

M Gex-Fabry Romain (UDC) propose un amendement (2). L'UDC propose de modifier l'article comme suit : « jusqu'à la majorité civique. »

M Sotillo fait voter les deux amendements.

Amendement 1) du PS obtient 28 votes pour.

Amendement 2) de l'UDC obtient 10 votes pour.

L'amendement 1) de M Clivaz Cherryl (PS) est accepté.

Le président du CG fait voter l'amendement accepté ci-dessus et la proposition de la commission de gestion.

La proposition du PS « jusqu'à l'année de leurs 18 ans révolus » **est acceptée par 28 pour**, 9 contre, 1 abstention.

Article 3a

Aucune remarque.

Article 3b alinéa 1.

M Gollut Emmanuel (PDC) indique qu'il faut également apporter cette modification dans l'article 3b alinéa 2 en remplaçant « première enfantine » par « 1H ».

Article 3b alinéa 2.

Mme Tissières Isabelle (PS) propose l'amendement « jusqu'à l'année de leurs 18 ans révolus ».

Le Président oppose l'amendement de la commission à celle du PS.

GENERAL

Vote :

Amendement du PS : 29 pour, 8 contre, 1 abstention.

L'amendement proposé par le PS est accepté.

M Gex-Fabry Romain (UDC) demande comment seront gérées les clubs sportifs basés à l'extérieur de Chablais région qui sont dans la liste des sociétés sportives agréées.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM se demande également comment cette « société » s'est retrouvée dans cette liste. Il indique que le CM désire également se cantonner aux sociétés locales. Le CM va se renseigner.

Articles 3c, 3d, 3e, 4a, 4b, 5a, 5b, 5c, 5d, 6a, 6b, 6c, 6d, 6e, 7, 8.

Aucune remarque.

Pas d'autre remarque sur l'ensemble du règlement.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR va soutenir le règlement modifié, malgré le refus du PLR de la motion initiale.

Vote final.

32 pour, 0 contre, 6 abstentions.

M Sotillo fait voter la lecture unique. La lecture unique est acceptée à l'unanimité.

La modification du règlement est acceptée.

M Turin Olivier (CM) donne des explications complémentaires concernant la société « Sport Spirit Events » basée à Sion et présente dans la liste des sociétés locales. Il indique que la société est basée à Sion, mais les cours sont donnés sur les terrains de tennis de la commune.

6. Postulats :

6.1 Tarif eau potable

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) présente le postulat.

M Vieux Mikael (CM) indique que le CM a mandaté un bureau d'étude. Il indique que la prochaine étape sera l'analyse des différentes solutions de financement. Le CM prendra en compte la demande du postulat. Les travaux étant en cours, le CM combat le postulat.

M Vanay Guillaume (UDC) indique que l'UDC combat le postulat.

Mme Métrailler Marie (PDC) indique que le PDC combat le postulat.

Mme Tissière Isabel (PS) indique que le PS soutient le postulat.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) répond aux remarques de M Vanay Guillaume (UDC) et donne quelques chiffres.

M Vieux Mikael (CM) indique que les travaux du bureau spécialisé du CM et de la commission ad-hoc du CG seront terminés avant la fin du postulat, d'où le fait que le CM combat le postulat.

Vote : 14 pour, 24 contre, 0 abstention

Le postulat est refusé.

GENERAL

6.2 Haies vives avec essence forestières et buissonnantes indigènes et locales

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) présente son postulat.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM ne combat pas le postulat.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR combat le postulat.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC combat le postulat.

Mme Métrailler Marie (PDC) indique que les avis sont partagés, mais que le PDC ne combat pas le postulat.

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) communique des informations complémentaires et reprecise les objectifs de son postulat.

Le postulat est combattu.

Vote : 16 pour, 20 contre, 2 abstentions.

Le postulat est refusé.

6.3 Bassin de rétention Vers le Stand - Création d'un couloir écologique

M Clivaz Cherryl (PS) présente son postulat.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM ne combat pas le postulat.

M Gex-Fabry Romain (UDC) demande au signataire de retirer le postulat et le transformer en interpellation, car les travaux de PAZ, RCCZ sont en cours. L'UDC combat le postulat.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR combat le postulat.

M Clivaz Cherryl (PS) valide que la révision de la RCCZ est en cours, mais qu'elle prendra du temps. Il indique que son postulat a tout son sens et indique qu'il maintient le postulat et il ne le transformera pas en interpellation.

M Turin Alexis (CM) indique que le PAZ sera déposé cette année encore, et que ce point a été pris en compte. Il propose au CG de ne pas hésiter à venir poser des questions au CM avant de déposer des postulats.

Le postulat est combattu.

Vote : 12 pour, 23 contre, 3 abstentions.

Le postulat est refusé.

6.4 Gestion des déchets - déchetterie communale SATOM - Création d'une ressourcerie

M Clivaz Cherryl (PS) présente le postulat.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM ne combat pas le postulat.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR ne combat pas le postulat.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC combat le postulat en raison des coûts de mise en place et de gestion de cette demande.

M Clivaz Cherryl (PS) répond à l'intervention de M Gex-Fabry Romain (UDC) et donne des informations complémentaires.

Le postulat est combattu.

Vote : 26 pour, 10 contre, 2 abstentions.

Le postulat est accepté.

GENERAL

20h30. Pause de 10 minutes.
Reprise de la séance à 20h41.

6.5 Pour une place de jeu dans le village de Collombey

M Birbaum Thomas (PLR) présente le postulat.
M Turin Olivier (CM) indique que le CM ne combat pas le postulat.
Mme Tissières Isabelle (PS) indique que le PS ne combat pas le postulat.
M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC ne combat pas le postulat.
Mme Fauquet Lucie (Les Vert-e-s) indique que Les Vert-e-s ne combattent pas le postulat.

Le postulat n'est pas combattu.
Le postulat est accepté tacitement.

7. Interpellations :

7.1 Commissions : Quels bilans ?

Mme Métrailler Marie (PDC) présente l'interpellation.
Mme Chervaz Véronique (CM) parle de la commission professionnelle.
M Vieux Mikael (CM) parle de la commission des affaires agricoles.
Mme Knübel Natercia (CM) parle de ses trois commissions : la Commission Animation, la Commission Culturelle et la Commission du Droit de cité.
M Planchamp Jean-Luc (CM) parle de ses deux commissions : la Commission du Feu et la Commission de Police.
M Turin Olivier (CM) indique que le CM ne souhaite pas produire de bilans spécifiques des commissions.
Mme Métrailler Marie (PDC) est satisfaite de la réponse.

7.2 Déplacement de la ligne AOMC

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) présente l'interpellation.
M Turin Olivier (CM) répond à l'interpellation.
Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) est satisfaite de la réponse.

7.3 Economie et Energie

M Vanay Guillaume (UDC) présente l'interpellation.
M Turin Olivier (CM) répond aux questions posées et indique que le CM va parler de l'énergie dans la partie « Informations du Conseil Municipal ».
M Vanay Guillaume (UDC) est partiellement satisfait de la réponse et se réjouit d'avoir la suite des pistes explorées par la municipalité.

7.4 Stand de tir Châble-Croix - Chemin en pied de coteau

M Clivaz Cherryl (PS) présente l'interpellation.
M Turin Olivier (CM) indique ce point a été discuté par le CM en 2021, et qu'un montant a été alloué dans le budget 2022 pour étudier les solutions possibles.
M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait de la réponse.

GENERAL

7.5 RCCZ art. 26 - Places de stationnement - dérogation

M Clivaz Cherryl (PS) présente l'interpellation.

M Turin Alexis (CM) répond à l'interpellation.

7.6 Soutien à la transition pour la mobilité électrique

M Sotillo donne la parole à M Birbaum Thomas (PLR) qui indique qu'il attend d'avoir la réponse du CM et qu'il interviendra ensuite.

M Cottet-Parvex Sandra (CM) répond à l'interpellation.

M Birbaum Thomas (PLR) indique que l'objectif de l'interpellation était d'obtenir une prise de position officielle du CM, et que l'objectif est atteint.

8. Informations du Conseil municipal.

M Turin Olivier (CM) présente les mesures prises en lien avec la crise énergétique.

Il indique que le CM a acquis la parcelle 1629 (829) pour environ 1,087 MCHF, d'une surface de 15'542 m², pour des raisons stratégiques.

Il indique que le master plan « Plavaux-Perraires » pourra être présenté au CG lors d'un prochain plénum.

Il ajoute quelques informations concernant le programme mis en place pour augmenter la sécurité informatique dans l'administration communale et les résultats de l'audit.

M Vieux Mikael (CM) parle du projet de rénovation de la place du centre du village de Muraz et de l'intégration de la population pour qu'elle puisse faire part de ses souhaits et de ses besoins.

9. Questions.

Pas de questions.

10. Divers.

M Ruiz Noé (PDC) souligne sa surprise concernant le budget de l'AOMC qui est resté inchangé depuis mai 2021, malgré les changements apportés au projet. Il rappelle également qu'à ce stade du projet, le budget est de plus ou moins 20%.

M Turin Olivier (CM) indique les raisons qui font que le budget n'a pas été changé.

M Morisod Carole (Les Vert-e-s) indique son indignation de recevoir après 3 semaines d'attentes, et seulement 2 heures avant le CG, l'information que des données demandées au CM ne pourront pas être transmises.

M Clivaz Cherryl (PS) indique que pour le projet « back to school », les montants indiqués par le CM sont partiellement surévalués, car les classes en dessous de la quatrième vont très peu en vélo à l'école.

GENERAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h54.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE



M José Sotillo



M Christophe Brendle